

Contrat d'engagement viande d'agneau 2022

Entre l'amapien :

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

Contact téléphonique : Contact mail :

L'éleveuse en test d'activité agricole :

Nom - Prénom : Anaïs Hasselin

Contact téléphonique : 06.37.34.14.39 Contact mail : a.hasselin@hotmail.fr

Adresse : *Les champs des Possibles, Hameau de Toussacq, 77480 Villenauxe-la-Petite*

N° SIRET : 51402794500013 – TVA : FR60514027945

et la structure "Les Champs des Possibles" représentée par **Sylvain Péchoux**, son co-gérant :

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

Tel: 06 29 17 51 92 ; E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr

Il est rappelé que l'espace-test agricole Les Champs des Possibles accompagne Anaïs Hasselin dans son projet d'installation agricole en élevage ovin viande. Son activité est ainsi hébergée juridiquement, socialement, économiquement, fiscalement et comptablement par la coopérative pendant la durée de son test d'activité.

Objet du contrat :

Le contrat porte sur un demi agneau découpé : 1 épaule, 1 gigot, des côtelettes, du collier, de la poitrine et abats.

Les pièces sont disposées dans une « caisse à viande » en carton, sous vide. Le poids du colis oscille entre 5 kg et 9 kg.

Plusieurs catégories de poids de colis seront proposées avec un prix fixe :

- colis entre 5 et 6 kg au prix de 115 euros
- colis entre 6 et 7 kg au prix de 136 euros
- colis entre 7 et 8 kg au prix de 157 euros
- colis entre 8 et 9 kg au prix de 178 euros

Ne pouvant savoir à l'avance le nombre de colis disponible par catégorie, si votre choix n'est pas disponible la catégorie la plus proche vous sera proposée. Vous pouvez également vous positionner sur deux choix de colis.

Il est également possible de partager un demi agneau. Pour une répartition équitable des colis il faudra que le référant amap forme les binômes (voir annexe).

Engagements du signataire :

- Accepter que l'agneau n'est pas un produit standard et que le poids du colis, la couleur et le goût de la viande, l'épaisseur du gras de couverture, varient sensiblement selon chaque agneau, son sexe, son âge.
- Acter que la souscription du présent contrat constitue un soutien capital pour l'entrepreneur à l'essai, un geste pour le maintien de l'agriculture paysanne, pour la préservation de la biodiversité et pour le soutien d'une économie solidaire.
- Contacter la bergère par mail si vous souhaitez participer à une transhumance, un chantier tonte

ou organiser une visite du troupeau.

- Respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP en Île-de-France).
- Adhérer à l'AMAP pour participer à la concrétisation de ses objectifs.
- Venir chercher son colis de viande sur le lieu de distribution. En cas d'absence, l'adhérent.e devra trouver une solution pour récupérer son colis. Aucun remboursement ne pourra être effectué par Les Champs des Possibles ou par l'AMAP.

Engagement de l'éleveuse en test d'activité :

- Communiquer les informations de façon transparente (techniques d'élevage, pratiques, abattage, découpe, fixation du prix) et informer les cosignataires de tout événement grave le mettant dans l'incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels, et la contraignant à solliciter l'engagement de solidarité en situation exceptionnelle.
- Veiller au bien-être des animaux sur les plans physiologiques et éthologiques. Conduire son troupeau dans le respect des canons de l'agriculture paysanne.
- Accueillir les adhérent.e.s sur la ferme lorsque la période s'y prête.

Engagements de la couveuse d'activités agricoles Les Champs des Possibles :

La couveuse d'activités agricoles Les Champs des Possibles accueille et accompagne Anaïs Hasselin dans son projet d'installation agricole. Elle héberge juridiquement son activité et à ce titre est engagée solidairement sur l'ensemble des points engageant la bergère en test d'activités.

La couveuse d'activités agricoles *Les Champs des Possibles* rendra compte régulièrement – et au minimum lors de son AG annuelle – de l'accompagnement d'Anaïs Hasselin dans son projet d'installation agricole.

Pour en savoir plus sur la notion de « test d'activité agricole » et sur le fonctionnement de l'espace-test agricole Les Champs des Possibles, se référer aux documents de présentation du dispositif disponibles sur le site internet de la structure <http://www.leschampsdespossibles.fr>

Engagements communs

Les partenaires s'engagent à partager bénéfices et risques naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, maladies, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés. Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, crise sanitaire etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique en présence des adhérent-es, de l'éleveuse partenaire et d'un représentant du réseau régional des AMAP afin d'évaluer le bien-fondé des modifications à apporter.

Prix du colis et modalités de règlement :

Est réglée à la signature du contrat une avance de 50 €. En fonction de la catégorie de poids du colis choisie, le reste du règlement sera versé à la livraison.

En cas de nombre d'agneaux insuffisants les livraisons s'effectueront en priorité pour les premiers contrats signés. Il sera possible de repousser la livraison à la période suivante pour les autres.

Les règlements sont à faire à l'ordre « Les Champs des Possibles » (en un ou deux versements pour la régularisation.)

Le chèque d'acompte sera encaissé quinze jours après la signature du contrat.

Distribution des colis :

Date et heure : à préciser selon l'arrivée des colis. Plusieurs livraisons seront proposées sur l'année, une en janvier, une en juin et la dernière en septembre.

Un seul chèque d'avance vous sera demandé même si vous décidez de prendre plusieurs colis. Si les colis ne peuvent vous être livrés sur la période choisie la livraison sera reportée à la période suivante.

Lieu : lieu de distribution habituel de l'AMAP

Fait à _____ , le _____

Nombre de colis	Période de livraison		Fourchette de poids du colis		Prix total	Chèque d'avance	Montant estimé de la régularisation
	Juin	Septembre	5-6 kg	6-7 kg			
			7-8 kg	8-9kg			
Signature de l'élèveuse en test d'activité							
Signature du responsable légal des Champs des Possibles							
Signature de l'amapien							

ANNEXE

Qui suis-je ?

Je suis Anaïs éleveuse-bergère itinérante au sein de la SCIC Les Champs des Possibles (couveuse d'activités agricoles). Je suis arrivée en septembre 2020 en Seine et Marne, pour reprendre l'élevage ovin viande dans la vallée de la Bassée.

Mon parcours

Dès le lycée, j'ai commencé à travailler dans une ferme pédagogique. J'ai continué dans cette voie entre agriculture et environnement avec un BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance. Embauchée en tant que naturaliste sur l'île d'Oléron, mon premier contact avec l'agriculture passe par de l'éco-pâturage avec des ânes pâturant les plantes envahissantes de l'île. J'ai ensuite lancé une activité d'éco-pâturage à Nantes puis poursuivi ma formation avec une licence en gestion et aménagement durable des espaces et des ressources à Perpignan. Découvrant à cette période le métier de berger en Catalogne, j'ai eu ma première expérience en tant que bergère lorsqu'un ami m'a laissé le bâton, les chiens et le troupeau. Emballée, j'ai postulé à l'école du Merle, école reconnue de bergers, pour suivre leur formation pendant un an, au sein d'une équipe de 15 apprentis bergers. J'ai ensuite eu pendant trois ans de multiples expériences en élevage, du Lubéron à la Nouvelle-Zélande. A mon retour en France en 2020, j'ai décidé de m'installer en Ile de France pour rejoindre Les Champs des Possibles.

Mon arrivée en Seine et Marne

Je n'avais initialement pas forcément prévu de venir en Seine et Marne, mais j'ai saisi l'occasion que quelqu'un me fasse confiance pour me lancer. Sur le territoire, l'accueil a été très chaleureux. La coopérative est une grande famille avec des métiers différents mais de l'entraide.

Le troupeau et le système de pâture

Le troupeau est composé d'environ 160 brebis, de différentes races, avec une base de Suffolk et de Limousines, mais aussi des Ravas, et des Solognotes. Ces races étant rustiques, je peux être en plein air intégral toute l'année. Je fais transhumérer le troupeau à pied sur un circuit de pâture dans la vallée de la Bassée et dans le Montois. Ce partenariat joue un rôle important pour le maintien de la biodiversité sur cette zone humide. Je fais agnelier mes brebis en deux temps, en automne et en hiver et peux alors proposer de la viande d'agneau dès le printemps.

Mes perspectives

Pour les années à venir, je souhaiterais augmenter le troupeau jusqu'à deux cent brebis, faire évoluer mon parcours de transhumance afin de développer de nouveaux partenariats et élargir d'avantage mes partenariats de vente directe.

La commercialisation

Je propose des caissettes de demi-agneaux, vendues en AMAP et dans la boutique de la Ferme de Toussacq. De nouveaux partenariats seront mis en place dans le courant de l'année 2022.

Le choix de mon prix au kilo

Le prix au kilo de ma viande a été choisi selon trois critères :

- Le nombre de brebis dans mon troupeau : je n'ai actuellement que 160 brebis, ce qui est insuffisant pour pouvoir en vivre. Je compte augmenter mon cheptel dans les années à venir.
- Le prix de la viande en région parisienne, j'ai échangé avec d'autres éleveurs de la région sur le prix de leur viande et je me suis également rendue à la Bergerie Nationale de Rambouillet pour faire une estimation du prix de ma viande.

Si vous souhaitez partager un demi colis

Si vous souhaitez partager un colis, je vous conseille de commander un colis au printemps et un autre à l'automne afin que le partage soit juste, certains morceaux bruts étant plus ou moins nobles que d'autres. Les colis peuvent se partager de la manière suivante :

- épaule, côtes, collier ;

- gigot, côtes, poitrine ;

et les abats pour les amateurs.